

29 & 30 AVRIL

BMX SAINTE VICTOIRE

29
AVRIL

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

30
AVRIL

5ÈME MANCHE
COUPE RÉGION SUD



HURRICANE
TRACKS

COMPLEXE SPORTIF DE LA GARDI - TRETS



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



HURRICANE
TRACKS



AFTER BOSS
DEBOSSÉLAGE SANS PEINTURE

RACER



Harmonie
de l'habitat

MaxiCoffee

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
RÉGION SUD





- DOSSIER D'INVITATION -
Cinquième manche
COUPE REGION SUD 2023
(20 et 24 pouces)

LE BMX CLUB SAINTE VICTOIRE
ET LE COMITE REGIONAL
REGION SUD
SERONT HEUREUX DE VOUS
ACCUEILLIR LE DIMANCHE
30 AVRIL 2023
Piste du complexe sportif
de la Gardi
13530 TRETS

Inscriptions

La Coupe REGION SUD est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements pour les clubs Français doivent être effectués uniquement sur Internet, suivant la procédure habituelle des engagements en ligne sur l'interface <http://maj.ffc.fr/maj/index.asp>.

Pour les clubs étrangers qui n'ont pas la possibilité de faire leurs engagements par Internet, ceux-ci ont la possibilité de faire leurs engagements par mail auprès de l'administratrice de l'épreuve, noté sur l'invitation et de le lui transmettre pour le jeudi soir au plus tard.

La clôture des engagements est fixée au Jeudi 27 Avril à 20h00

Pour des inscriptions complémentaires de nouveaux licenciés non disponibles sur le site, *Attention seules les demandes validées par le comité régional seront prises en compte.*

Il incombe au club d'en apporter la preuve en envoyant à l'administrateur noté ci-dessous les documents l'attestant.

Ses inscriptions devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve par mail pour au plus tard le jeudi soir précédant la compétition.

Le montant de l'inscription est de **12,00 €** pour 20 **et/ou** 24"

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : **BMX CLUB SAINT VICTOIRE**

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 28 Avril 21h00** auprès de l'administratrice :

Nom : Laurence Martinez

Mail : laurencemartinez1982@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Aucune demande d'inscription supplémentaire sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté le paiement d'une pénalité de 12,00 €, correspondant au doublement de l'inscription.

Catégories Année de référence 2023

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser G/F 13/16 ans (2007 à 2010)	U13 Novices (Benjamin 2011/2012)
Cruiser Fille 17 ans et + (2006 et avant)	U13 Fille (Benjamine 2011/2012)
Cruiser 17/29 ans (2006 à 1994)	U13 G (Benjamin 2011/2012)
Cruiser 30/39 ans (1993 à 1984)	U15 Novices (Minime 2009/2010)
Cruiser 40/44 ans (1983/1979)	U15 Fille (Minime 2009/2010)
Cruiser 45 ans et + (1978 et avant)	U15 G (Minime 2009/2010)
U7 G/F (Pré-licencié 2017 et après)	U17 G (Cadet 2007/2008)
U9 Fille (Poussine 2015/2016)	Fille 15 ans et + (2008 et avant)
U9 G 1 ^{er} année (Poussin 1 2016)	Homme 17/29 ans (2006/1994)
U9 G 2 ^{ème} année (Poussin 2 2015)	Homme 30 ans et + (1993 et avant)
U11 Novice (Pupille 2013/2014)	Elite Régional (2006 et avant)
U11 Fille (Pupille 2013/2014)	
U11 G (Pupille 2013/2014)	

En dehors de toutes les modalités particulières notées dans le règlement de la Coupe REGION SUD 2023, émis par la CRBMX Région Sud.
Le règlement qui sera appliqué est celui du BMX du titre VI de la FFC en vigueur à la date de la compétition.

Les plaques

Le port des plaques frontales et latérales est obligatoire pour toutes les épreuves se disputant sous les règlements de la FFC.

Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur visibilité.

La plaque frontale doit porter les éléments suivant :

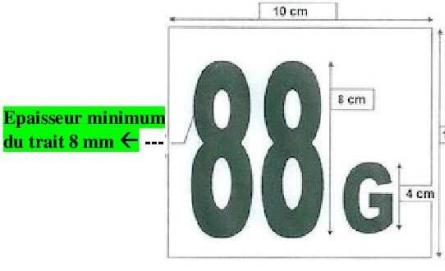
A : 1 carré autocollant de 100 millimètres minimum de côté

Aucun autocollant, ni aucune surcharge ne pourra empiéter sur la surface du carré

B : 1 ou 2 chiffres d'une hauteur de 80 millimètres minimum d'une police normalisée « Arial Black » avec épaisseur du trait de 8 millimètres minimum

Tout cet ensemble est normalisé, le graphisme ne pourra être modifié.

Tout pilote qui aura des plaques non conformes, ou qui ne portera pas les plaques à numéro conformes aux feuilles de race affichées, se verra attribuer la sanction: relégation. Et ce, tant qu'il n'aura pas mis les plaques correctes.



Couleurs plaques, chiffres et lettres	
CRUISER	00 E
FILLE - FEMME	00 E
GARCON - HOMME	00 E
JUNIOR NATIONAL H/F	00 E
ELITE H/F	00 E
U24 H/F	00 E

La double plaque latérale doit porter les éléments suivants : Sur chaque face de couleur blanche, 1 à 3 chiffres de couleur noire, d'une hauteur de 70 à 80 millimètres avec épaisseur du trait de 5 à 6 millimètres et d'une lettre de 35 à 40 millimètres de hauteur



Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)

MATIN : Classes d'âge de U7 (Prélicenciés) à U11 (Pupille) + Cruiser

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille
- 9h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 12h30 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories du matin

APRES-MIDI : Classes d'âge de U13 (Benjamin) à Elites Régional

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

Pas d'essais libres :

- Début essais grille dès la fin de la cérémonie protocolaire des Cruisers
- Suivie des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 17h00 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories de l'après-midi

ACCES Piste et Parking

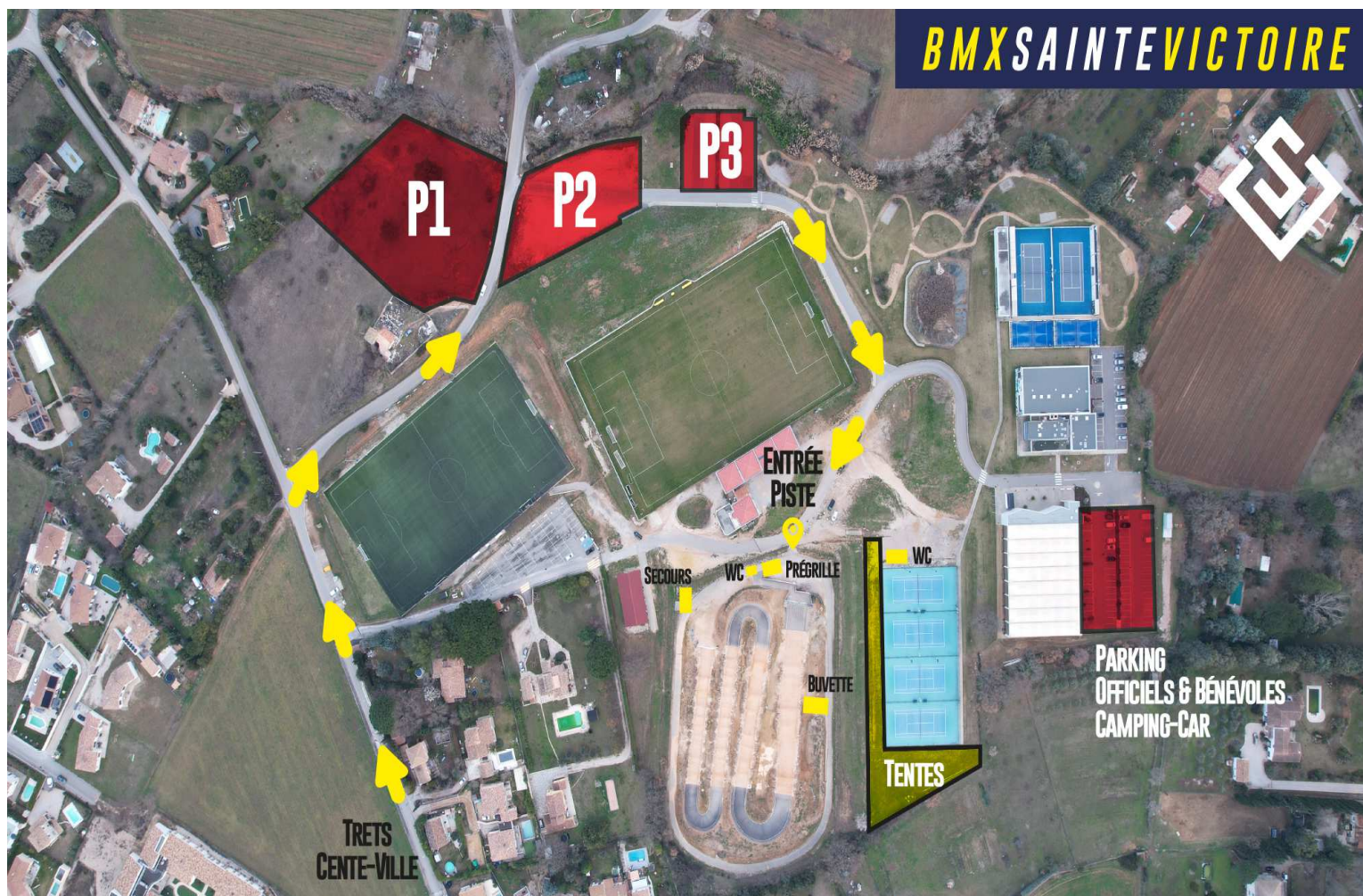
Accueil :

Accueil camping-car possible et sur réservation **UNIQUEMENT** par mail (contact@bmxsaintevictoire.com) en autonomie totale (pas d'électricité ni eau) le vendredi 28 AVRIL avant 20h00.

Accueil impossible après 20h00, le site sera fermé par les agents de mairie.

Une fois sur le parking camping-car, il ne sera pas possible de quitter le lieu entre le soir 20h00 et le matin 7h30 jusqu'à dimanche (consignes municipalité).

Parking 1, 2 et 3 obligatoire, merci de respecter les indications des bénévoles sur les parkings et de ne pas gêner la circulation.



Renseignements :

Les barnums sont autorisés sur l'emplacement en vert du plan ci-joint, le long des tennis sur la partie la plus haute des gradins naturels, interdiction d'accrocher les barnums au grillage des tennis, prévoir des lests.

Des toilettes seront disponible aux abords de la piste (3 à gauche des tennis pour le public et 1 en pré grilles réservé aux pilotes)

Boissons et restauration :

Sur place aux espaces dédiés, sandwichs chauds et froids, salades, crêpes, barbes à papas, etc.

Boissons : sodas, cafés, granitas, bières

Paiement possible par carte bancaire à la caisse

Shops :

Bunny Up, Frenchys Race Département, Short Fuse Original...

CONTACT CLUB ORGANISATEUR :

Facebook : BMX TRETTS Sainte victoire (messenger)

Téléphone : 06 75 67 42 90 (messages)

Mail : contact@bmxsaintevictoire.com